



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 17 avril 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : soutien à la demande de la LCVR 69.

Lyon 7e Adt / Créer – Fiche N°05

A l'attention de monsieur Vincent MONOT
Adjoint à la Maire du 7e Adt

Monsieur,

J'ai reçu en copie un courrier, en date du 12 avril, que vous a adressé monsieur Michel PONS, président de la Ligue contre la Violence Routière du Rhône.

Dans ce courrier, monsieur Michel PONS constate que l'absence de mobiliers anti-intrusion à l'angle de la rue du professeur Grignard / quai Claude Bernard entraîne très souvent une occupation de voitures et de camions sur le trottoir. Plusieurs photos jointes le prouvent.

Aussi, je vous écris pour vous dire que mon Association soutient **totalemment** la demande du Président de la LCVR 69.

En effet, si ces mobiliers anti-intrusion ne sont pas installés, les piétons continueront d'avoir un espace extrêmement réduit sur le trottoir en question. Pire : l'on atteindra et, en fait, l'on a déjà atteint « le comble du ridicule » puisque le linéaire de potelets installés entre la rue Grignard et l'avenue Berthelot ne sert strictement à rien !

Durant notre Assemblée générale du 10 avril dernier, mon Association a bien compris la réponse du vice-président métropolitain Fabien BAGNON : depuis la nouvelle mandature 2020-2026, la politique d'installation de mobiliers anti-intrusion n'est plus systématique mais étudiée au cas par cas.

Ce qui signifie – au contraire de ce que j'ai moi-même affirmé durant l'AG – qu'il n'y a pas de la part du Grand Lyon de politique générale, voire d'idéologie anti-potelets anti-intrusion.

Aussi, en toute sincérité, je pense que l'installation de trois-quatre potelets anti-intrusion au maximum à l'endroit dont il est question est totalement légitime.

Comptant sur vous, je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Fabien BAGNON, vice-président métropolitain
- M. Michel PONS, président de la LCVR 69
- Le Progrès